

Opel Ampera - Démarrage du moteur à combustion auxiliaire en cas de batterie déchargée (danger d'intoxication) | HELLA

Opel

Ampera

Uniquement avec Range Extender

Année modèle : à partir de 2011

Démarrage du moteur à combustion auxiliaire en cas de batterie déchargée (danger d'intoxication)

Après avoir stationné une voiture électrique, un signal sonore indique à l'utilisateur si le système (moteur électrique) est encore activé.

Si cet avertissement n'est pas pris en compte et si le système n'est pas coupé, le «Range Extender» (prolongateur d'autonomie) démarre automatiquement (dès que la batterie est déchargée).

Le prolongateur d'autonomie, constitué d'un moteur à combustion, peut engendrer un danger de mort (intoxication au monoxyde de carbone), notamment lorsque le véhicule a été stationné dans un espace fermé (garage).

Ce problème a déjà été pris en compte par le constructeur automobile. Les détenteurs des véhicules concernés en ont été informés.

Il faut partir du principe que pour différentes raisons tous les véhicules ne sont pas contrôlés ou bien retouchés.

Une mise à jour du logiciel des véhicules concernés est effectuée par le garage spécialisé.

Le nouveau logiciel assure que le prolongateur d'autonomie ne continue pas à fonctionner trop longtemps.





